

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 juillet 2024**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 27/06/2024

Délibération N° D-2024-0407-13

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, OTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Monsieur BURGER Gaston a donné pouvoir à Madame BERBACH Gisèle pour voter en son nom.

Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à GROSSKOST Alain pour voter en son nom.

Madame HALTER Estelle a donné pouvoir à LAMBERT Jean-Charles pour voter en son nom.

Madame RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à WEISS Henri pour voter en son nom.

Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à HUCKERT Claudine pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 0/37

Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Président expose aux membres du Conseil les difficultés actuelles de trésorerie de la communauté de communes. En effet, les nombreux investissements de la collectivité génèrent un rythme très élevé des décaissements, en particulier depuis le début de cette année. Et si tous les projets engagés sont très bien financés par les subventions, celles-ci tardent à pouvoir être encaissées. Il en résulte, à certaines périodes de l'année, que la trésorerie de la communauté de communes soit momentanément limitée, conduisant à des difficultés passagères pour faire face aux dépenses.

Pour remédier à ces difficultés passagères, le Président propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire. Une ligne de trésorerie permet à l'emprunteur d'effectuer des demandes de versement de fonds lorsqu'il le souhaite.

Il propose ainsi de consulter les établissements bancaires pour contractualiser une ligne de trésorerie à hauteur de 2 000 000 € et pour une période de deux ans.

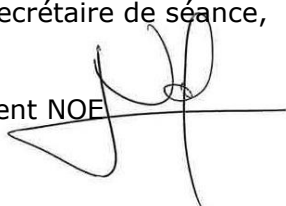
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 €, **autorise** le Président à négocier ce crédit de trésorerie auprès des établissements bancaires et à signer le contrat avec la banque qui aura fait la meilleure proposition, **autorise** le Président à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie et à signer tout document nécessaire à cette affaire.

Fait à Truchtersheim, le 08 juillet 2024

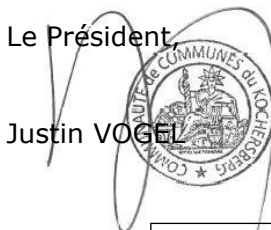
Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL



Accusé de réception en préfecture
067-200034635-20240704-D-2024-0407-13-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024